

DEPARTEMENT
des
BOUCHES-du-RHONE
COMMUNE
d' AUBAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 novembre 2022

Convocation du 09/11/2022

Date de publication : 18/11/2022

Conseillers en exercice : 043

Présents : 035

Quorum : 22

L'An deux mille vingt-deux, et le mardi quinze novembre à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à l'Espace des Libertés, salle Stéphane Hessel, sous la présidence de M. Gérard GAZAY, Maire.

N° 024-151122

**OBJET : ENFANCE, EDUCATION,
JEUNESSE ET ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR**

Approbation des tarifs pour l'utilisation de Saint-Vincent-les-forts par les adultes et les groupes extérieurs pour l'année 2023.

PRESENTS :

Monsieur GAZAY Gérard Maire,
Monsieur ROUSSET Alain, Madame AMARANTINIS Sophie,
Monsieur RUSCONI Vincent, Madame MENET Danielle, Monsieur AGOSTINI Pascal, Monsieur AMY Philippe, Madame MORFIN Geneviève, Monsieur LEVISSE André, Madame HARKANE Stéphanie, Monsieur LEANDRE Yoann, Madame MORINIERE Valérie, Monsieur MOURNAUD Léo, Madame LEVASSEUR Jeannine, Monsieur LOUIS Jean-Bernard, Madame GABRIEL Julie Adjoints,
Madame DUPLAN Irène, Madame MOISE-HIRMAN Monique, Monsieur GUEDJ Laurent, Madame BOURGUIGNON Cécile, Madame AMOROS Brigitte, Monsieur CANTARINI Stéphane, Madame ROUX Magali, Monsieur CHAMLA Franck-Clément, Madame THIBAUD Faustine, Monsieur PANGOURASSOU Jérémy, Monsieur KOURICHI Zarick, Madame BENASSAYA Dominique, Monsieur SALONE Arthur, Monsieur GRANDJEAN Denis, Madame FARDOUX Clémentine, Monsieur LATZ Alexandre, Madame BOUGEAREL Michèle, Monsieur PERRIN-TOININ Yves, Monsieur HERMANT Matthieu Conseillers Municipaux,
formant la majorité des Membres en exercice.

EXCUSES:

Madame TRIC Hélène (donne pouvoir à Madame MORFIN Geneviève), Monsieur JARQUE Patrice (donne pouvoir à Monsieur CHAMLA Franck-Clément), Monsieur COETTO Jérémy (donne

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20221115-151122_24-DE
Reçu le 21/11/2022
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=103016KNJ492,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
21/11/2022



Délibération n° 024-151122 du Conseil Municipal du 15 novembre 2022 (suite)

pouvoir à Monsieur KOURICHI Zarick), Madame MEZERGUES MAUTREF Eliette (donne pouvoir à Madame FARDOUX Clémentine), Monsieur CHERIET Ahmed (donne pouvoir à Monsieur SALONE Arthur), Madame GIOVANNANGELI Magali (donne pouvoir à Monsieur LATZ Alexandre), Madame MELIN Joëlle (donne pouvoir à Madame BOUGEAREL Michèle), Monsieur MIROUX William (donne pouvoir à Madame ROUX Magali)

ABSENTS :

Monsieur Zarick KOURICHI a été élu(e) secrétaire

Madame Sophie AMARANTINIS rapporte :

Le centre de vacances de Saint-Vincent-les-Forts accueille des groupes tout au long de l'année (groupes composés d'adultes et/ou d'enfants) dans un cadre propice à la découverte de la montagne.

Chaque année, une délibération cadre rassemble pour une année civile, les tarifs pratiqués pour l'ensemble des activités municipales en direction des enfants et des jeunes. En dehors du dispositif municipal d'accueil périscolaire, de loisirs et de vacances, une grille tarifaire complémentaire est nécessaire pour la prise en compte d'accueil de groupes extérieurs.

Une délibération spécifique à ces accueils est donc proposée chaque année.

Les tarifs couvrent uniquement les frais de repas et d'hébergement et permettent de mettre en place des formations, des séminaires, des stages d'oxygénation, des mini séjours ou des événements ponctuels dans un cadre propice à la découverte de la moyenne montagne.

Cette délibération propose d'approuver les tarifs 2023 dans le cadre préparatoire du budget 2023

	Tarifs 2022	Propositions 2023 (+5%)
Adultes		
Déjeuner	14.20 €	14.91 €
Dîner	14.20 €	14.91€
Nuit	19,58 €	20.56. €
Petit déjeuner	6.52 €	6.85 €
Soit en Pension Complète	54,50€	57.23€

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20221115-151122_24-DE
Reçu le 21/11/2022
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=103016KNJ492,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
21/11/2022



Délibération n° 024-151122 du Conseil Municipal du 15 novembre 2022 (suite)

	2022	2023
Enfants < ou = à 12 ans		
Déjeuner	9,84 €	10,33 €
Dîner	9,84 €	10,33 €
Nuit	14,30 €	15,02 €
Petit déjeuner	5,91 €	6,21 €
Soit en Pension Complète	39,89 €	41,89 €

Colonie hors Aubagne	54,72 €	57,46 €
Classes de découverte hors Aubagne	50,05 €	52,55 €

Associations aubagnaises et autres activités municipales	50,16 €	52,67 €
--	---------	---------

Stages de formation animation	32,96 €	34,61 €
Location de la salle à manger par jour	408,73 €	429,17 €
Location d'une salle d'activité par jour	136,07 €	142,87 €
Repas exceptionnel par personne	20,42 €	21,44 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

VU l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du 09 novembre 2021 relative aux taux journaliers 2022 pour l'utilisation de Saint-Vincent-les-Forts par des groupes extérieurs,

CONSIDERANT l'intérêt pour la Ville d'accueillir des groupes sur le centre de vacances hors du calendrier municipal des classes de découverte et séjours d'été,

VU l'examen en Commission Municipale,

Après en avoir délibéré, DECIDE :

ARTICLE 1^{er} : d'APPROUVER l'application des tarifs à compter du 1^{er} Janvier 2023 ;

ARTICLE 2 : d'AUTORISER Monsieur le Maire à signer toutes les conventions et les documents nécessaires à la mise à

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20221115-151122_24-DE
Reçu le 21/11/2022
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=103016KNJ492,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
21/11/2022



Délibération n° 024-151122 du Conseil Municipal du 15 novembre 2022 (suite)

disposition du centre et de ses prestations.

ADOpte A L'UNANIMITE des MEMBRES PRESENTS

POUR EXTRAIT CONFORME

Gérard GAZAY
Maire

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20221115-151122_24-DE
Reçu le 21/11/2022
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=103016KNJ492,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
21/11/2022

